

# Saint-Max

Quartiers de vie - Juin 2008 - N°155



**Favoriser le lien entre  
les générations**

Toute l'actualité,  
les contacts utiles  
et vos démarches  
administratives sur  
[www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr)

# Focus

## Ecrivain public

Permanence : le dernier vendredi du mois de 14h à 16h à la mairie, dans la salle du CCAS.

En cas de problème de mobilité, téléphonez à la mairie : 03 83 18 32 32.

## Foyer Culturel Gérard LEONARD

Samedi 28 juin avait lieu la cérémonie officielle de dénomination du Foyer Culturel Gérard LEONARD. Maxoises et Maxois étaient tous conviés à vivre ensemble cette magnifique journée.

Un compte-rendu détaillé de cette manifestation vous sera présenté dans le prochain numéro.

Vous pouvez également vous rendre sur le site internet de la ville : [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr).

## Conseil de la Vie Economique Maxoise

Suite à la création de la commission, une première réunion a eu lieu portant notamment sur l'application de la loi Dutreil. Cette loi permet à la commune de préempter un commerce vacant et d'essayer de favoriser l'implantation d'un commerce en déficit sur la commune. Celle-ci a une année pour chercher le commerce souhaité, délai au terme duquel le propriétaire redevient libre d'attribuer son local à l'activité de son choix.

Une démarche vient d'être effectuée en ce sens auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie pour trois quartiers : place Barrois, quartier Jean XXIII, quartier Foch-Carnot.

## Police municipale

3 agents de police et 1 agent de surveillance de la voie publique veillent sur les Maxois de 8h à 19h, du lundi au vendredi. Des patrouilles ont également lieu en soirée.

Contact : 03 83 18 32 32.

## Cérémonie de la citoyenneté

Afin de célébrer leur entrée dans la citoyenneté, trois Maxois d'origine étrangère ont reçu les honneurs de la municipalité samedi 21 juin à 11h00 au foyer culturel de Saint-Max.

M. le Maire a félicité ces trois nouveaux citoyens français : Mme Souad Zarzour, épouse Charaoui, M. Mohamed Charaoui, et M. Belkacem Mekbel.



## Conseil de la Vie Maxoise

Au cours de la dernière campagne électorale, l'équipe municipale élue, s'est engagée à créer un Conseil de la Vie Maxoise.

Cette instance permet de fédérer les réflexions et souhaits des habitants de notre commune, sous la présidence de M. Jean-François Midon, premier adjoint. Une première réunion s'est tenue le 26 juin. Une trentaine de personnes y ont participé : anciens élus, jeunes, présidents d'associations, personnes qualifiées... D'autres Maxois peuvent toujours, s'ils le souhaitent, rejoindre ce groupe de travail.

Au fur et à mesure de l'avancement des travaux de ce Conseil, les habitants de Saint-Max seront tenus informés.



*Vous tenez entre vos mains votre nouveau bulletin municipal. « Quartiers de vie » évolue pour répondre aux préoccupations environnementales de notre commune. Il est désormais imprimé sur du papier répondant aux recommandations des entités nationales et régionales PEFC (certification de gestion forestière, visant à contribuer à la gestion durable des forêts). De plus, notre imprimeur a le Label Imprim'Vert qui certifie, entre autres, qu'aucun produit toxique n'est utilisé dans le cadre de la réalisation de ce document.*

*Toujours soucieux d'économiser l'argent de la commune, nous avons également opté en faveur de l'utilisation de logiciels libres pour sa conception. Cet outil de communication étant évolutif, n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.*

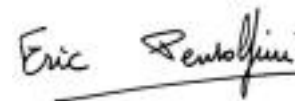
*D'autre part, j'ai été très touché pendant la campagne électorale par la détresse et la solitude de certains de nos concitoyens et, en particulier, par celle de nombre de nos aînés. Afin qu'aucun ne reste sur le bord du chemin, et dans le cadre du programme que nous avons annoncé, l'équipe municipale s'engage dans une démarche intergénérationnelle importante, en étroite collaboration avec les associations locales et dûment soutenue par l'ensemble des agents municipaux.*

*Tout est mis en œuvre progressivement pour favoriser le lien entre les Maxois, organiser l'entraide et soutenir au mieux les plus fragiles d'entre-nous.*

*Ainsi, par exemple, le dispositif de portage des repas à domicile est renforcé et certaines manifestations prendront désormais place chaque année dans différents quartiers de la ville, à l'image de l'édition 2008 de la fête de la musique.*

*En cette période estivale, je fais appel au civisme de chacun et vous invite à veiller particulièrement sur vos proches et vos voisins âgés.*

*Je vous souhaite à tous un très agréable été !*



Votre Maire,  
Eric Pensalfini

## Saint-Max Notre Ville / Quartiers de vie

### Directeur de la publication :

Eric Pensalfini

### Photos/Rédaction/Infographie :

Elise Tisserant-Charton

avec la collaboration de Ghislaine Martin

### Impression :

SPEI Imprimeur

### Dépôt légal :

Tous droits réservés

### Contact :

Mairie de Saint-Max

37 avenue Carnot - BP 80 109 - 54133 Saint-Max

Tél. : 03 83 18 32 32 - Fax : 03 83 18 32 37

Courriel : [contact@mairie-saint-max.fr](mailto:contact@mairie-saint-max.fr)

*Document imprimé sur du papier répondant aux recommandations des entités nationales et régionales*



## Sommaire

- 2** Focus
- 3** Edito
- 4** Etat Civil
- 5** Délibérations du Conseil Municipal
- 6** Budget
- 8** Votre été à Saint-Max
- 10** Générations
- 11** Voyage des anciens
- 12** Elus de l'opposition
- 13** Urbanisme
- 14** Culture et sports
- 16** Agenda

## *Naissance*

- LAURENT Hugo, le 05/03/08
- POINCELOT Kiara , le 08/03/08
- ANTOINE Nolaan, le 16/03/08
- VANNSON - BRUDER Samuel, le 17/03/08
- LEDI Talia, le 19/03/08
- KOPP Olivier, le 20/03/08
- GAMAIN Mathis, le 04/04/08
- TOUSSAINT Léa, le 05/04/08
- ADAM Jeanne, le 07/04/08
- DELLAA Nassrine, le 07/04/08
- JEANMICHEL Mylan, le 14/04/08
- SIMONIN Romain, le 17/04/08
- SCHIFFMACHER Ilana, le 18/04/08
- LOUIS Adèle, le 19/04/08
- FRANOUX-BEYDON Isaly, le 19/04/08
- DURIS Loan, le 19/04/08
- GENOUDET Nathan, le 20/04/08
- BERNARD Zoé, le 22/04/08
- NOEL Mattéo, le 22/04/08
- HERBUVEAUX Pauline, le 22/04/08
- TRESSELT Louka, le 28/04/08
- ZINCIR Devran, le 03/05/08
- JANOT Océane, le 04/05/08
- GABRYSIK - JARECKI Maya, le 04/05/08
- VOINOT Edouard, le 18/05/08
- CRAVE Antoine, le 19/05/08
- GASCOIN - POIROT Scopio, le 25/05/08
- LEHMANN Sasha, le 30/05/08

## *Mariages*

- Elise BENOIT & Damien ROLAND, le 08/03/08
- Carine COUNOT & Christophe VENTE, le 03/05/08
- Edith COLIN & Bruno CONTAL, le 03/05/08
- Florence KREMER & Baptiste DOS ANJOS COUTINHO, le 03/05/08
- Mireille RISSER & Joël GUETTIER, le 17/05/08
- Isabelle SCHILTZ & Xavier HERRBACH, le 24/05/08
- Marie-Florence RUSSO & Denis FROESE, le 31/05/08

## *Décès*

- Suzanne MEYER, veuve CAMAILLE née le 07/10/1913, décédée le 02/03/08
- Marie-Thérèse DEMANGE, épouse GIACOBBI née le 21/09/1924, décédée le 03/03/08
- Jean-Marie GERARDIN né le 12/09/1937, décédé le 04/03/08
- Bernard HUMBERT né le 27/08/1950, décédé le 12/03/08
- Paulette KLEIN, veuve SCHOUB née le 15/06/1909, décédée le 15/03/08
- Alberte FRANCHINO, épouse BARBIER née le 10/10/1919, décédée le 22/03/08
- Roger GOLL né le 13/04/1917, décédé le 24/03/08
- Florence FABRY née le 19/08/1961, décédée le 07/04/08
- Rose PORTMANN, veuve PONSOT née le 01/04/1923, décédée le 07/04/08
- Norbert MOUTON né le 7/05/1929, décédé le 11/04/08
- Simonne TILLEUL née le 13/10/1927, décédée le 15/04/08
- Colette CANTA, veuve LORRAIN née le 19/10/1923, décédée le 16/04/08
- Paulette LAMBOLEZ, veuve LAROCHE née le 21/08/1913, décédée le 19/04/08
- Maurice DELAUNAY né le 19/11/1923, décédé le 23/04/08
- Louis DEMAËL né le 18/11/1926, décédé le 21/04/08
- Marcel HENRY né le 12/01/1920, décédé le 20/04/08
- André PAQUIN né le 18/05/1921, décédé le 22/04/08
- Dominique LOEVENBRUCK née le 19/09/1932, décédée le 28/04/08
- Jacques POIROT né le 22/10/27, décédé le 29/04/08
- Tea DI MICHELE, divorcé d'AMBROSIO née le 11/09/1926, décédée le 01/05/08
- Simone LAURENT née le 14/12/1909, décédée le 06/05/08
- André VILLERMIN né le 3/06/1922, décédé le 19/05/08
- Jeanne GERARDIN née le 28/07/1927, décédée le 18/05/08
- Denise PETITDEMANGE née le 16/04/1931, décédée le 23/05/08
- Marguerite GALBOURDIN née le 27/03/1922, décédée le 25/05/08
- Marie DETHOREY, veuve VIRIOT née le 17/06/1923, décédée le 29/05/08
- Jacques COLLETTE né le 21/11/1923, décédé le 30/05/08

## Délibérations du 14 avril 2008

Le Conseil,

- a désigné les membres de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale :
  - Liste « @venir Saint-Max ensemble » : Colette PIANT, Geneviève LEONARD, Josette PEROUF, Madeleine BARROIS, Isabelle KEBAILI
  - Liste « Ensemble pour Saint-Max » : Gérard STOERKEL
  - Liste « Unis pour Saint-Max » : Isabelle JACQUES
- a désigné les membres de la commission permanente pour les appels d'offres et les adjudications :
  - Liste « @venir Saint-Max ensemble »  
Laurent SANTOS, Didier LORRAIN, Jean-François MIDON, Philippe TAKACS (membres titulaires)  
Serge ALIX, Michel THEVENOT, Annie MARQUIS, Catherine VIEUX-MELCHIOR (membres suppléants)
    - Liste « Ensemble pour Saint-Max »  
Claude SEYER (membre titulaire), Laurent DHUICQ (membre suppléant)
- à l'unanimité (3 abstentions : Mesdames I.JACQUES, SIMONIN, Monsieur HOUOT) a approuvé le Compte Administratif 2007,
- à l'unanimité, a arrêté le Compte de Gestion de l'exercice 2007, sauf règlement définitif de la Chambre Régionale des Comptes,
- à la majorité (5 abstentions : Messieurs STOERKEL, SEYER, DHUICQ, REGENT, Madame KALINOWSKI – 3 votes contre : Mesdames I.JACQUES, SIMONIN, Monsieur HOUOT) a adopté le Budget Primitif 2008,
- à l'unanimité (3 abstentions : Mesdames I.JACQUES, SIMONIN, Monsieur HOUOT), a décidé de maintenir les taux d'imposition à leur niveau de 2007
  - Taxe d'habitation : 8,29
  - Foncier bâti : 8,40
  - Foncier non bâti : 12,93
- à la majorité (5 abstentions : Messieurs STOERKEL, SEYER, DHUICQ, REGENT, Madame KALINOWSKI – 3 votes contre : Mesdames I.JACQUES, SIMONIN, Monsieur HOUOT) a fixé les horaires journaliers du Centre de loisirs Jean Rostand et la participation financière des familles,
- à l'unanimité, a accepté l'indemnisation de 750 euros dans le cadre d'un litige lié à un terrain situé allée du Château Bleu.

## Délibérations du 2 juin 2008

Le Conseil,

- a désigné les membres des commissions municipales ci-dessous :
    - Seniors-personnes âgées-handicap
    - Finances-communication
    - Action sociale-logement-famille-solidarité intergénérationnelle
    - Urbanisme-Travaux-Développement durable-Sécurité
  - à l'unanimité, a fixé le montant maximum des gratifications pouvant être versées à des stagiaires dans le cadre de leur cursus de formation,
  - à l'unanimité, a adopté l'état des subventions 2008,
  - à l'unanimité, a fixé les tarifs de la restauration scolaire, des études surveillées et de l'accueil périscolaire,
  - à l'unanimité, a fixé la rétribution du personnel d'encadrement de l'accueil de loisirs pour la saison 2008/2009 et la rémunération journalière des animateurs occasionnels,
  - à l'unanimité, a fixé à 6,70 euros le tarif des repas à domicile,
  - à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à effectuer un placement de trésorerie aux conditions les plus avantageuses auprès du Trésor Public.
- La Chambre Régionale des Comptes a communiqué le rapport d'observations définitives concernant la gestion de la commune. Ce document a été transmis pour information et débat aux membres du Conseil Municipal.



## Entretien

### M. Serge Alix, Adjoint aux Finances et à la Communication

#### Quartiers de Vie :

Comment qualifieriez-vous ce budget 2008 ?

**Serge Alix :** Il s'agit d'un budget de transition. Le vote du budget est intervenu le 14 avril 2008, soit 3 semaines après les élections municipales et seulement 12 jours après l'installation de la nouvelle municipalité. Il s'agit d'un acte de raison. On ne peut en aucun cas considérer ce budget comme une première déclinaison politique du programme de la nouvelle équipe municipale.

Le délai était trop court pour qu'un véritable budget d'action puisse être envisagé. Aussi, ses écritures apparaissent relever davantage de la volonté d'assurer une continuité avec quelques actes symboliques en s'engageant résolument dans la mise en œuvre du programme choisi par les Maxois en mars.

#### Quartiers de Vie :

Quels objectifs poursuit la municipalité à travers ce budget 2008 ?

**Serge Alix :** Nous avons voulu développer une stratégie qui ouvre sur l'avenir, mais qui s'inscrive aussi dans une recherche d'équilibre entre efforts financier et fiscal. Le budget est l'expression chiffrée d'une délicate composition de moyens matériels et humains. C'est-à-dire, pour ces derniers, une collaboration entre élus, fonctionnaires et bénévoles, qui œuvrent pour le bien de la ville et de ses habitants. Ce sont ces objectifs que la municipalité poursuit depuis le premier jour, dans un enthousiasme certain.

En ce début de mandat, un travail de fond est accompli. Pour ingrat qu'il soit, celui-ci est indispensable. Il engage l'avenir. Il tend à la régénération des moyens et procédures de travail, à la motivation et la formation des agents et vise aussi à la traduction du programme de campagne qui a été approuvé par les Maxois, en un programme d'actions concrètes exécutables les six années à venir.

Pendant la campagne électorale, l'engagement avait été pris de consacrer, en particulier, efforts et moyens pour favoriser une solidarité intergénérationnelle, pour aider la jeunesse et relancer l'économie maxoise, en sus de la volonté de maintenir des actions appréciées en faveur des aînés ou des écoles.

Ainsi, par exemple, nous avons souhaité conserver une fiscalité raisonnable au niveau communal pour ne pas handicaper les foyers les plus modestes.

#### Quartiers de Vie :

Quels sont les grands chiffres de ce budget ?

**Serge Alix :** Le budget est caractérisé par les chiffres suivants, équilibrés en dépenses et en recettes :

#### Pour le fonctionnement

En dépenses :

Charges de Personnel	3 455 000 €
Intérêts de la Dette	197 082 €
Autres coût dont services	1 818 562 €
Subventions versées aux associations	819 100 €
Autofinancement brut	787 450 €

En recettes :

Fiscalité (dont impôts locaux)	2 909 048 €
Subventions reçues (dont Etat)	2 840 061 €
Recettes diverses dont services rendus	693 470 €
Résultat de gestion de l'exercice antérieur	633 815 €

Soit un total en dépenses et en recettes de : 7 077 562 €

## Pour l'investissement

En dépenses :

Moyens et matériels	1 461 805 €
Travaux	868 468 €
Dette en Capital	250 000 €
Déficit reporté des exercices antérieurs	155 605 €

En recettes :

Cessions immobilières	1 029 080 €
Subventions reçues	256 658 €
Emprunt	300 000 €
Autres ressources diverses	1 150 160 €

Soit un total en dépenses et en recettes de : 2 735 898 €

Il faut noter que pour l'investissement, 859 105 € en dépenses et 652 000 € en recettes ne sont que des reports de 2007 qui n'ont pas été exécutés durant la précédente mandature.

## **Quartiers de Vie :**

Quelles actions concrètes vont découler de ce budget dans les prochains mois ?

**Serge Alix :** Construire un budget n'est pas seulement une affaire de chiffres ou de modération fiscale. C'est pourquoi, immédiatement après leur installation, les adjoints et conseillers délégués ont entamé observation, concertation et actions.

Ainsi, sous la direction de son Maire, la municipalité s'engage dans une optimisation du fonctionnement de l'administration avec un regard porté sur les moyens informatiques et les modes de travail.

Parallèlement, l'administration poursuit son travail dans la continuité de sa mission d'accueil des publics, de soutien aux activités associatives, économiques ou concourant à l'organisation des services aux Maxois.

Un autre volet concerne l'évaluation des investissements passés consentis sur le patrimoine afin de mieux prévoir son utilisation future.

Sans attendre la fin des réflexions amorcées par la municipalité, les Maxois peuvent déjà constater que des actions ont été engagées mobilisant les services, notamment ceux affectés à la propreté, à la sécurité et traditionnellement aux anciens.

C'est pourquoi, une modification budgétaire de faible ampleur interviendra en juillet à la suite du vote du budget primitif qui a eu lieu en avril. Des retouches pourront encore intervenir par la suite jusqu'à l'adoption du programme global du mandat.

La délibération du prochain débat d'orientation budgétaire constituera assurément un temps fort de son élaboration.

## De l'art de bien voisiner...

Avec l'arrivée de la période estivale, les travaux de jardin reprennent. **Afin d'éviter les différends de voisinage dus à l'utilisation des engins bruyants (tondeuses à gazon, tronçonneuses, débroussailleuses...), nous vous rappelons que les jours et heures d'utilisation sont réglementés par Arrêté Préfectoral (arrêté du 26.12.1996) :**

- Les jours ouvrables : 8h00 à 20h00
- Les samedis : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

De même l'Arrêté Municipal du 12 juillet 1993 **interdit les feux de jardin.**

Nous attirons aussi votre attention sur le fait que **vos plantations peuvent occasionner des troubles anormaux sur les terrains voisins.** Il convient, par exemple, de veiller à ce que les racines des arbres ne détériorent pas les revêtements de sol du voisin, etc.

La réglementation en vigueur concernant les arbres et végétaux spécifie que **l'entretien des plantations le long des voies publiques (haies, arbres...) est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident. De plus, tout propriétaire est tenu de couper les branches des arbres qui dépassent chez son voisin au niveau de la limite séparatrice.**

**Les pétards et feux d'artifice sont tolérés uniquement les 13 et 14 juillet.**

En ce qui concerne nos amis à quatre pattes, nous vous rappelons que des sachets pour leurs déjections sont disponibles à la mairie. Un arrêté municipal spécifie que **les chiens sont interdits dans les aires de jeux pour les enfants et doivent être tenus impérativement en laisse en ville.**

## Vive les vacances !

*Le Pôle Jeunesse de Saint-Max met en place un programme d'animations variées à destination des adolescents (12-18 ans) pendant les vacances d'été. Excursion à Europa Park, visite de Bruxelles... Vous retrouverez toutes ces activités dans l'agenda de « Quartiers de vie » (page 16).*



### Séjour à Langatte du 7 au 11 juillet

Hébergement : châtlet sur la base de la tour du stock

Activités: pêche à la ligne, pédalos, toboggan et baignade, football, badminton, etc.

Transport : Bus

Effectif : 8 jeunes et 2 animateurs

Tarif : 118,15 € (Bons CAF acceptés)

### Info chantiers jeunes

Vous êtes maxois(e), avez un projet (culturel, sportif, individuel ou collectif) et avez entre 14 et 18 ans ?

Rendez-vous au Pôle Jeunesse, des chantiers de jeunes sont mis en place pour vous aider à réaliser vos projets.

### Renseignements et inscriptions au Pôle Jeunesse

Rue de Lorraine - Tél. : 03 83 18 32 32 poste 3254 ou 03 83 20 63 00 - Internet : [www.saint-max.fr](http://www.saint-max.fr)



### *Pour les plus jeunes, la ville de Saint-Max vous propose :*

- un mini camp sportif (du 21 au 23 juillet),
- un mini camp à Pierre-Percée (du 15 au 17 juillet),
- un mini camp artistique (du 28 au 30 juillet),
- le Centre de Loisirs Jean Rostand accueille les enfants de 3 à 13 ans pendant toutes les vacances scolaires de 9h00 à 17h00 (avec possibilité d'accueil à partir de 7h30 et jusqu'à 18h00) pour pratiquer des activités manuelles et de plein air.

**Renseignements et inscriptions à la Mairie : 03 83 18 32 32 poste 3250 ou 3252 ou 3271**

**Des inscriptions de dernière minute sont encore possibles pour certaines activités !**

## Que faire en cas de canicule ?

La première chose à faire est de **s'informer** : écouter et lire régulièrement les informations et les prévisions météorologiques, prendre connaissance des moyens de se protéger et de lutter contre l'excès de chaleur.

**Dans tous les cas, s'il est prévu de fortes chaleurs et si l'on s'interroge sur sa santé ou celle d'une personne de son entourage, le médecin traitant ou le pharmacien peuvent donner tout conseil utile.**

Il convient de **faire particulièrement attention aux personnes fragiles** : les personnes âgées, les nourrissons et les enfants (notamment ceux de moins de quatre ans), les personnes dépendantes pour les actes de la vie quotidienne, les personnes souffrant de maladies chroniques, les personnes ayant présenté des difficultés d'adaptation à la chaleur lors de précédentes vagues de chaleur.

**Lorsqu'il fait chaud, il est conseillé :**

- de prendre régulièrement dans la journée **des douches ou des bains frais**, sans se sécher ;
- de **boire régulièrement** et sans attendre d'avoir soif, au moins un litre et demi à deux litres par jour sauf en cas de contre-indication médicale ;
- en cas de difficulté à avaler les liquides, prendre de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) ;
- accompagner la prise de boissons non alcoolisées d'**une alimentation solide**, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux.

Il faut **éviter de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (11h-21h)** et rester à l'intérieur de son habitat dans les pièces les plus fraîches et si possible, dans un espace climatisé (régler alors la climatisation 5°C en dessous de la température ambiante). En l'absence de climatisation, il est souhaitable de passer au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit climatisé (grands magasins, cinémas, lieux publics).

Si sortir s'avère indispensable, préférer le matin tôt ou le soir tard, rester à l'ombre dans la mesure du possible, en évitant le plein soleil. **Sortir en portant un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire.** En revanche, on évitera les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

**Si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait de ces fortes chaleurs, informez en rapidement la Mairie (tél. : 03 83 18 32 32). L'exercice de cette vigilance citoyenne est primordiale.**

Si vous-même, **vous connaissez une situation d'isolement** ou, si du fait du départ de vos proches en congés, vous risquez de vous retrouver seul(e) pendant une certaine période, **contactez les services municipaux. Vous pouvez vous inscrire sur la liste des personnes sensibles (tél. : 03 83 18 32 32).** Cette formalité confidentielle permettra aux intervenants de la Mairie de vous apporter l'aide dont vous aurez besoin en cas de forte chaleur.

**Des visites à domicile sont déjà organisées et nous restons à votre disposition.**

**En cas d'urgence, n'hésitez pas, composez le 15 (SAMU).**

**Pour toute information sur les repas à domicile, les visites à domicile, la téléassistance, les demandes d'APA et toutes les démarches administratives, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS.**

**L'adjoite aux seniors, aux personnes âgées et au handicap, Mme Josette Perouf, et Mme Geneviève Léonard, déléguée aux personnes âgées, sont également à votre disposition.**

## Attention aux démarcheurs !

**Pour votre sécurité, prenez garde au démarchage abusif ou vol par ruse.**

Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une qualité, il est aussi appelé « vol à la fausse qualité ».

**Vérifiez l'identité de la personne** qui frappe à votre porte en exigeant la présentation de leur carte professionnelle.

Méfiez-vous des faux employés (EDF, Poste...) et autres usurpateurs de qualité (Mairie, Conseil Général...).

**Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clair.**

Soyez très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.

Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

## Ciao Coteau

*L'école du Coteau a fermé ses portes le 27 juin, après une belle fête qui a rassemblé parents, enfants, amis et enseignants une dernière fois.*

Un grand merci à toute l'équipe enseignante : Mme Cucuat, Melle Limouzin et M. Fleck. Un clin d'œil reconnaissant à Marie-Louise Rouyer, responsable de la restauration scolaire, qui prend sa retraite au même moment. Tous appréciaient sa gentillesse. Elle avait développé une relation privilégiée avec les enfants et l'équipe enseignante.

Les enfants ont réalisé cette année un CD avec Olivier Humbert, professeur de percussion à l'APEM, qui s'intitule « *Ciao Coteau* » et a été distribué aux élèves de l'école à l'occasion de cette fête de fin d'année.

## Coup de pouce

*L'école se termine à peine qu'il faut déjà penser à la rentrée...*

Pour venir en aide aux enfants en difficultés scolaires, l'association « Coup de pouce » recherche des bonnes volontés bénévoles pour aider les jeunes de CP à la 3<sup>ème</sup> dans leur travail scolaire les mardis et vendredis de 17h00 à 18h45 et les samedis de 14h00 à 16h45 à l'Ecole Victor Hugo.

**Informations et inscriptions auprès de Mme Anne Foucaut - Tél. : 03 83 21 68 27**

## Le Relais Parents-Assistantes Maternelles

*A compter du mercredi 3 septembre 2008, des animations gratuites seront mises en place à l'Ecole Maternelle Clémenceau, de 10h00 à 11h30, permettant de tisser des liens entre parents, enfants et assistantes maternelles, essentiels à l'épanouissement et au bien être de l'enfant.*

L'accompagnement administratif (informations, communication, soutien et accompagnement à la recherche d'un mode de garde) vous sera donné par l'animatrice, Nathalie Volpi, à la Maison de la Parentalité à Essey-lès-Nancy. Téléphone : 03 83 18 34 65

### Accueil complémentaire

Sans rendez-vous : les jeudis, de 9h à 11h.

Sur rendez-vous : les mardis, de 14h à 16h; les jeudis, de 17 à 19 h; et les 1<sup>ers</sup> samedis de chaque mois, de 9h à 12h.

Permanences téléphoniques : les mardis de 9h à 11h et les jeudis de 15h à 17h.

## Fête de la musique au Clos Pré

*Une fête de la musique avec quelques jours d'avance était organisée le mercredi 18 juin par la commission culture spécialement pour les résidents du Clos Pré.*



A partir de 11h30, à l'occasion du repas, les personnes âgées ont pu assister à un concert gracieusement offert par l'APEM, école de musique de Saint-Max.

Les personnes âgées ont entonné de nombreux airs d'opérette entraînées par la chorale de l'école de musique et son professeur de chant, Mme Clémence Petit.

Les personnes âgées ont particulièrement apprécié cet agréable moment de détente musicale en présence de M. le Maire accompagné de Mme Vieux-Melchior (adjointe à la culture), Mmes Perouf et Léonard (respectivement adjointe aux personnes âgées et personnes handicapées et déléguée aux personnes âgées).

## Au pays des cigognes

*Le lundi 9 juin à 8h15, sept bus partaient de la place de l'Europe en direction de Kintzheim à l'occasion du traditionnel voyage des anciens. Cette journée alsacienne était offerte à nos aînés par la commission des personnes âgées et handicapées de la ville de Saint-Max.*

340 personnes ont pu ainsi profiter d'une magnifique journée ensoleillée dans le parc « Cigoland » au pied du château du Haut-Koenigsbourg. L'ensemble des participants a été accueilli par un groupe folklorique alsacien au son du fameux « *Hans em Schnokaloch* » sous un soleil radieux, à 11h00.



Après une présentation et une dégustation des principaux crus alsaciens, le déjeuner fut servi. Au menu : la traditionnelle et copieuse choucroute garnie, un délicieux munster au cumin et un kougelhof glacé.

Tout au long du repas, nos aînés ont pu apprécier des petits spectacles de danse alsacienne. Pour ceux qui le souhaitaient, ils étaient également invités à danser sur les mélodies de l'orchestre de Claudius Bannwarth, l'une des grandes figures de la scène folklorique alsacienne.

Nos anciens ont ensuite eu l'occasion de se promener dans le parc le reste de l'après-midi, à la découverte des cigognes et de la nature, en petit train, à pied ou en monorail pour prendre un peu de hauteur.

De nombreux élus participaient à cette excursion. Ils ont particulièrement aimé cette journée de détente, d'échange et de complicité avec leurs aînés. M. le Maire s'est dit « *impressionné par l'entrain de nos anciens et très heureux de les voir prendre du plaisir sur des attractions à fortiori réalisées pour les jeunes* ».

Incontestablement, les voyages forment la jeunesse. Les séniors de Saint-Max étaient de retour place de l'Europe pour 20h00, fourbus mais heureux. Une petite brioche attendait chacun d'entre eux à l'arrivée, manière de terminer cette fabuleuse journée sur une touche tendre et sucrée.



# Les élus de l'opposition

Cette page est réservée à l'opposition municipale conformément à la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

## Ensemble pour Saint-Max

**La Préfecture condamne la manoeuvre de la majorité municipale pour nous priver de représentation dans les commissions**

**Que s'est-il passé lors de l'élection des commissions ?**

Lors du Conseil municipal du 2 avril dernier, nous avons voté pour la composition des commissions. Le Maire avait décidé que chaque commission compterait 8 sièges : 6 pour la liste majoritaire, 1 seul pour notre liste et 1 pour la liste de gauche. Mais au moment du vote, la majorité municipale a tenté de nous priver de notre unique siège dans 4 commissions : les Finances, les Travaux et l'Urbanisme, les Personnes âgées, l'Action sociale.

**Comment cela a-t-il été possible ?**

La manoeuvre a consisté à présenter contre Gérard Stoerke, Claude Seyer et Isabelle Kalinowski, la colistière qui nous avait quittés dès l'élection du Maire, Madame Renée Jacques. A chaque fois, tous les membres de la majorité ont voté pour elle et contre le candidat présenté par notre groupe.

**Est-ce illégal ?**

Bien sûr ! Cette procédure est parfaitement illégale. En effet, la loi exige que l'opposition soit représentée dans toutes les commissions. C'est la base de la démocratie locale. Et la loi prévoit que c'est à chaque groupe politique de décider qui le représentera dans chacune des commissions. C'est ce que nous avons dit au Maire au moment du vote, mais celui-ci a refusé de nous écouter.

**Qu'avons nous fait ?**

Nous avons immédiatement saisi le Préfet de Meurthe-et-Moselle pour dénoncer ces agissements intolérables. Celui-ci nous a donné raison dans son courrier du 15 mai et a obligé ainsi le Maire à faire revoter les commissions.

Cela a permis de constituer les commissions dans lesquelles vous êtes représentés par :

- Gérard STOERKE : Finances, Communication / Seniors, Personnes âgées, Handicapés / Culture, Vie associative
- Claude SEYER : Urbanisme, Travaux, Développement durable, Sécurité – Participation, Vie économique, Fêtes
- Isabelle KALINOWSKI : Action sociale, Logement, Famille
- Laurent DHUICQ : Scolaire, péri-scolaire, petite enfance - Pierre REGENT : Jeunesse et emploi – Sports et Loisirs

**Pour nous soutenir, rejoignez dès aujourd'hui notre association « Ensemble pour Saint-Max »**

Adresse : Michèle Breton-Gerber - 12, rue Maréchal Foch

Tél. : 03 83 29 02 61 / E-mail : stoerke.gerard@neuf.fr / Portable : 06 14 82 20 11 / Site internet : [www.ensemblepoursaint-max.fr](http://www.ensemblepoursaint-max.fr)

## Unis pour l'avenir



Mme Isabelle Jacques

**Mise au point :**

Mme Renée JACQUES, conseillère municipale élue sur la liste menée par M. Gérard STOERKE a décidé de rejoindre les élus de la liste majoritaire menée par M. Eric PENSALFINI, actuel maire de Saint-Max.

Notre homonymie induit des confusions. Nous avons donc demandé que nos prénoms soient indiqués systématiquement. Je vous confirme donc que je reste la tête de la liste « Unis pour l'avenir ». Avec Marie-Christine SIMONIN et Gérard HOUOT, nous comptons représenter fidèlement les électeurs qui nous ont octroyé leurs suffrages.

**Le Centre Communal d'Action Sociale : A quoi sert-il ?**

Le CCAS est un établissement public communal à gestion propre. Son Conseil d'Administration est composé d'élus communaux mais aussi de représentants d'associations oeuvrant dans le domaine social.

Dans notre programme, nous affirmions : « L'action sociale envers les plus démunis ne peut se satisfaire de la distribution de bons alimentaires ou dépendre uniquement du bénévolat ».

Il nous semble en effet qu'une coordination accrue des différents intervenants dans le domaine social permettrait de mieux répondre aux attentes et de construire un projet sur le moyen terme avec les demandeurs. Les aides ponctuelles du CCAS sont souvent renouvelées, mais ne permettent pas de s'attaquer aux causes de ces situations difficiles. Un lieu d'écoute et d'échange serait nécessaire.

Sur notre commune, un projet d'épicerie solidaire est à l'étude. Cette structure offrirait un meilleur accueil des bénéficiaires de l'aide sociale et permettrait de les responsabiliser. Mais des moyens humains et financiers conséquents seront nécessaires à sa réalisation et à son fonctionnement. A l'heure où nous constatons tous la baisse de notre pouvoir d'achat, épauler durablement les plus pauvres d'entre nous, n'est-ce pas notre devoir de solidarité ?

**Si vous voulez en débattre avec nous, nous vous rappelons nos coordonnées :**

Les élus de la liste « Unis pour l'avenir » - 34, avenue Carnot 54130 SAINT MAX

Site internet : [www.unispourlavenir.fr/](http://www.unispourlavenir.fr/) Courriel : [isjacques@orange.fr](mailto:isjacques@orange.fr) / Tél. : 06 71 11 80 79

Lors du Conseil Municipal du 2 avril 2008, le groupe « *Ensemble pour Saint Max* » comptait 6 personnes dont Madame Renée Jacques. Celle-ci a présenté sa candidature pour siéger dans 4 commissions ; de même qu'un autre élu de son groupe.

Son attitude a été sanctionnée par le groupe « *Ensemble pour Saint Max* » et elle s'est vue exclue. Avec le souci de servir les Maxois, elle a souhaité mettre ses compétences au sein de la majorité municipale et nous l'avons intégrée au sein de la majorité.

Suite à cette modification interne, qui n'est nullement imputable à l'équipe majoritaire ; il apparaissait effectivement que ce groupe d'opposition n'était plus représenté dans les 4 commissions.

Aussi, soucieux de la représentativité démocratique au sein des différentes instances, et après avoir consulté le Préfet de Meurthe-et-Moselle, nous avons procédé à de nouvelles élections afin que chaque groupe puisse participer aux commissions.

Au moment du vote de la commission finances, Gérard Stoerkel a présenté Mme Isabelle Kalinowski. Changeant d'avis, il a interpellé le Conseil Municipal à l'issue du vote de l'ensemble des commissions pour se présenter à sa place. Preuve encore de notre bonne volonté et de notre souhait permanent de faire avancer la démocratie, nous avons alors accepté d'annuler le vote et de procéder à une nouvelle élection de cette commission.

Nous regrettons que l'attitude non constructive des membres de « *Ensemble pour Saint Max* » perdure.

Souhaitons, mes chers concitoyens, que nos prochains bulletins municipaux puissent être uniquement consacrés à l'information des Maxois et à l'avenir de notre commune.

## Urbanisme

### C'est du propre !

#### Ramassage des ordures

En raison des jours fériés, les jours des sorties des ordures (Ecosacs et ordures ménagères) sont décalés.

Par exemple, le lundi 14 juillet, le ramassage des ordures ménagères n'a pas lieu, il est reporté au mardi 15 juillet.

En conséquence, votre Ecosac sera ramassé le mercredi 16 juillet.

#### Nettoyage des rues : du nouveau !

Dans les rues dotées d'un stationnement unilatéral, un arrêté est pris pour interdire le stationnement le jour du nettoyage. Il est impératif que chacun s'efforce de respecter la demande de libération des places de parking publiques pour assurer la propreté de la chaussée, des trottoirs et des caniveaux.

### Fin de travaux

#### Rue Joseph Huet

Les travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs ont pris fin en avril. Après consultation des riverains, il a ensuite été procédé à la réfection complète de la signalisation horizontale et du tracé des places de stationnement. Ainsi, l'accès à leurs propriétés est grandement facilité et le nombre de place de parking sur le domaine public a pu être conservé.

#### Rue Washington

Les travaux auront duré trois ans dans cette rue. Dans un souci de sécurité, une chicane a été mise en place permettant le ralentissement de la circulation et une place de stationnement à destination des personnes handicapées a été créée.

#### Bâtiment Charcot démoli

Dans le cadre du projet de rénovation urbaine, le quartier Saint-Michel Jericho perd son premier bâtiment. La construction de 36 logements sera lancée prochainement à l'ancien emplacement du Christophe Colomb.

**Pour toute information ou tout problème, n'hésitez pas à prendre contact avec les services techniques de la ville : 03 83 18 32 32.**

## Le lundi au soleil



*Le lundi de Pentecôte, pour la 17<sup>ème</sup> édition de la grande braderie organisée par l'Association des Commerçants et Artisans Maxois (ACAM), plus de 140 exposants avaient envahi l'avenue Carnot jusqu'à la rue du Pont de Pierre.*

Les commerçants locaux et les non sédentaires proposaient leurs marchandises au public venu nombreux sous un soleil exceptionnellement généreux. Sur le parvis de l'Hôtel de Ville, l'orchestre de Corinne Bernard (Liverdun) donnait un air de fête à cette journée tandis que les enfants pouvaient faire quelques tours de poney grâce à l'association des P'tits loups.

## Les expos du Château

*Le Château du Pont de la Meurthe accueille de plus en plus d'expositions d'exception, et ce, pour le plus grand bonheur des artistes et des Maxois.*



*Phillipe Pasqualini*

Ces deux derniers mois, il y en a eu pour tous les goûts : métal, patchwork, huile sur toile, artisanat d'art, photographie. Tous les styles étaient présents : naïf, figuratif, abstrait...

« *Expressions courantes* » avec le métal détonnant de Philippe Pasqualini, patchworks de Laetitia Bridet avec ses statues en terre, sans oublier les magnifiques toiles de Anne Kienlen.

Enfin, « *Danielle Maire et ses amies* ». Panoplie complète et mélange d'artisanat : œufs peints, tableaux, feutrine, tableaux en sable et broderie.



*Aurélien Terrible*

La dernière exposition en date est celle d'Aurélien Terrible, jeune maxois qui nous a présentés sa vision de New-York à travers une pléiade de clichés tirés sur du papier classique et sur de la toile microperforée dans des formats gigantesques.



*Danielle Maire et ses amies*



*Anne Kienlen*

## Saint-Max-Essey FC : champions !

*Le Club de Football Saint-Max-Essey voit les deux équipes séniors A et B terminer premières de leurs championnats respectifs.*

Cela faisait plus de dix ans que l'équipe A n'avait pas joué en Promotion d'Honneur. Il s'agit du plus haut niveau atteint par le club. Quant à l'équipe B, elle jouera la saison prochaine en Promotions de District.

Un grand bravo au club qui, avec ses 350 adhérents, est une des locomotives du sport maxois !

## L'Equipe Fanion du Saint-Max Basket Club

*En terminant 2<sup>ème</sup> de son championnat, elle accède pour la saison prochaine à l'Excellence Régionale.*

Cette montée vient couronner les excellents résultats de l'ensemble des équipes.

Félicitations aux dirigeants, entraîneurs, joueurs... et aux supporters !

## Edition 2008 des Tournois du livre

*Depuis le mois de janvier, les quatre agents de la Bibliothèque municipale travaillent à l'organisation des Tournois du Livre. Cette manifestation rassemble tous les enfants scolarisés dans les écoles primaires de Saint-Max. Un immense succès encore pour l'édition 2008 qui a rassemblé 520 jeunes lecteurs !*



5 niveaux étaient créés en fonction de l'âge des enfants. Dans chacun de ces groupes, une sélection de 4 à 6 livres leur a été proposée sur le thème de « la rencontre ».

Les livres étaient dans les classes juste avant les vacances de Pâques et les enfants ont ainsi eu jusqu'au mois de juin pour les lire et travailler dessus avec leurs enseignants.

Du 12 au 19 juin, une demi-journée pour chaque niveau, les enfants se sont rendus à la bibliothèque pour participer aux jeux imaginés par les bibliothécaires : jeux de société revus et corrigés, questions/réponses, vrai/faux, questionnaires à choix multiple, jeu de l'oie géant...

Palmarès :

Niveau 1 : Ecole Jean Rostand

Niveau 2 : Ecole Victor Hugo

Niveau 3 : Ecole Jules Ferry

Niveau 4 : Ecole Pierre et Marie Curie

Niveau 5 : Ecole Victor Hugo

### Les vacances, c'est aussi pour lire !

Vous pouvez emprunter 10 livres au lieu de 5,  
pendant 4 semaines au lieu de 3.

Bibliothèque municipale au Château du Pont de la Meurthe  
Tél. : 03 83 33 28 42 - Courriel : bibliotheque.saint.max@md.fitech.fr

## Sports et Citoyenneté

La 4<sup>ème</sup> édition de Sports et Citoyenneté a remporté un vif succès. Une trentaine de jeunes maxois (de 12 à 18 ans), se sont rencontrés le 28 mai sur le terrain multi-sports Jean XXIII et à l'Espace Haut-Rivage.

Après un goûter bien mérité, les sportifs citoyens se sont vus remettre des petits cadeaux par Eric Pensalfini, Maire de Saint-Max, et Messieurs Philippe Takacs et Jean-Claude Calisesi, respectivement adjoints à la jeunesse et aux sports. Un grand bravo et un immense merci aux intervenants comme aux participants !

## Le Trophée des écoles

*C'est sous la houlette de Michèle Moret, Présidente de l'Office Municipal des Sports que s'est déroulée cette 9<sup>ème</sup> édition qui faisait la part belle à l'athlétisme. L'école Jean Rostand remporte le trophée tant convoité par les 120 jeunes Maxois en classe de CM1.*

Le prix de la meilleure charte revient à l'Ecole Pierre et Marie Curie. Les gagnants reçoivent une place au cinéma Royal offerte par la ville de Saint-Max.

La classe gagnante du Trophée reçoit des places pour le meeting d'athlétisme Stanislas par le SMECA (club d'athlétisme). Le prix du fair-play Gérard Léonard a été remis à Rémi Pedon de l'école Paul Levy. Tous les participants ont reçu, entre autres, un t-shirt offert par la ville de Saint-Max et imprimé au logo de l'Office Municipal des sports.

Merci à tous les bénévoles et partenaires pour leur investissement. Vivement la 10<sup>ème</sup> édition... Peut-être sous le signe du Basket ?



# Agenda



## juillet.....

**Mardi 1<sup>er</sup>** : A.C.P.G.-C.A.T.M : réunion au Foyer Culturel

**Vendredi 4** : Europa Park, départ à 7 h 00 de la Place de l'Europe

**Dimanche 13 - 21h00** : Grand bal avec orchestre & feu d'artifice - Place de l'Europe

**Lundi 14 - 11h30** : Fête nationale et pique nique républicain - Jardins de l'Hôtel de ville

**Mardi 15 au vendredi 18** : Ateliers Arts Plastiques, à 14 h 00 au Pôle Jeunesse

**Jeudi 17** : Cercle des Anciens et Retraités Maxois : Sortie Haute-Marne

**Mardi 22** : Visite du Zoo d'Amnéville, départ à 9 h 30 de la Place de l'Europe

**Mercredi 23** : Journée pêche départ à 9 h 00 du Pôle Jeunesse

**Jeudi 24** : Piscine l'Atrium à Dombasle, départ à 14 h 30 de la Place de l'Europe

**Mardi 29** : Initiation Kick Boxing, départ à 10 h 00 au Centre Henri Cochet

**Jeudi 31** : Cinéma + Resto + Bowling, départ à 9 h 45 du Pôle Jeunesse

## Août.....

**Dimanche 3** : Association Amis du Quartier Jean XXIII - sortie d'été parc d'attraction

**Lundi 7** : Cercle des Anciens et retraités Maxois – sortie Champagne

**Mercredi 9** : La Boule Maxoise - Concours externe – doublette montée

**Mardi 12** : Visite en alsace + Enigmatis, Départ à 7h30 de la Place de l'Europe

**Jeudi 14** : Barbecue + Pédalos à Messein, départ à 9 h 30 de la Place de l'Europe

**Mardi 15** : Pèlerinage paroissial à la Gueule du Loup - Quartier Trinité

**Mardi 19** : Défi pass + Aventure parc + Tyrol cable, départ à 8 h 30 - Pl. de l'Europe

**Jeudi 21** : Karting extérieur, départ à 13 h 30 de la Place de l'Europe

**Mercredi 23** : La Boule Maxoise : concours externe – doublette montée

**Mardi 26** : Visite de Bruxelles, départ à 6 h 00 de la Place de l'Europe

**Mercredi 27** : Balade à cheval dans les Vosges, départ à 12 h 45 - Pl. de l'Europe

**Jeudi 28** : Shopping à Troyes, départ à 7 h 00 de la Place de l'Europe

## Septembre.....

**Jeudi 04 - 16 h/19h** : Association des Donneurs de Sang - collecte au Foyer Culturel

**Jeudi 04** : Association des amis de l'Orgue Saint-Livier - repas Cabaret « French Cancan »

**Samedi 6 - 13h00** : 5<sup>ème</sup> Forum des Sports - Centre Henri Cochet

**Jeudi 11** : Cercle des Anciens et retraités Maxois - Thé dansant au Foyer Culturel

**Mercredi 17 au Dimanche 28** : Biennale des Arts Maxois - Château du Pont de la Meurthe

**Jeudi 18** : FNACA - réunion de bureau au Foyer Culturel (18h)

**Jeudi 18** : Cercle des Anciens et Retraités Maxois : Journée Vosges du Nord

**Vendredi 19 - 20h00** : La nuit de Saint-Max - 12 Combats de Boxe Thaï - Salle Henri Cochet

**Samedi 20** : La Boule Maxoise : concours externe – doublette montée

**Dimanche 28 - 16h00** : Concert Pierre Cortellezzi et François Herbeuval - Eglise Saint-Livier

**Dimanche 28 - 12h00** : 1<sup>er</sup> repas (dansant) des anciens - Foyer Culturel

En vert, les activités proposées aux Maxois de 12 à 18 ans par le Pôle Jeunesse